

Le manifeste du peuple algérien

Document fondamental du nationalisme algérien*

LÁSZLÓ J. NAGY



Le débarquement ne fut pas immédiatement suivi par la démocratisation de la vie politique. Les Américains s'intéressaient peu à ces questions, c'était la situation militaire qui les préoccupaient en premier lieu.

La libération des prisonniers politiques du régime de Vichy avançait lentement avec de fréquents arrêts : le 16 janvier 1943, on libéra le dirigeant des oulémas, le cheik Ibrahim, en février les députés communistes français. Mais le général Giraud, commandant en chef des troupes françaises, l'homme des Américains, n'annonça l'amnistie que le 4 mai, de même que l'abrogation de l'internement des prisonniers politiques.

Les partis nationaux ne pouvaient réapparaître légalement – à l'exception du PPA, resté interdit – qu'au milieu de 1943.

Les communistes luttèrent avant tout pour la libération des prisonniers politiques et l'épuration de l'administration. Leur influence ne cessait d'augmenter et des observateurs affirmaient qu'elle continuerait à s'accroître parmi les Algériens après la défaite de Hitler ; certains employés de l'administration coloniale remarquaient même avec regret que « notre presse (la presse du pouvoir colonial – JNL) aide aussi la propagande communiste en diffusant les victoires soviétiques ».¹

En dehors des communistes, Ferhat Abbas et ses amis se mirent aussi à mener une campagne politique active après le débarquement. Le général Giraud convoqua en décembre de nombreux députés algériens et leur annonça son intention de créer une armée de plusieurs centaines de milliers de personnes, pour laquelle il comptait avant tout sur les Algériens. Il ne parlait aucunement de l'avenir politique de la colonie, ni des réformes éventuelles. En guise de réponse, le 22 décembre, Ferhat Abbas et quelques députés adressèrent au Gouverneur général une

* Les recherches menant à la rédaction de cet article étaient soutenues par OTKA (T 046272) pour le projet *Nationalisme, nation, Etat(nation) dans le Maghreb*.

¹ Renseignements généraux, Centre d'information et d'études (CIE) janvier, février 1943. Archives d'outre-mer, Aix en Provence (AOM) 11 H 50.

lettre dans laquelle ils revendiquaient en échange des efforts de guerre des Algériens, des réformes fondées sur la justice sociale du régime français dont l'élaboration ferait l'objet d'une conférence avec la participation des représentants élus des autorités françaises et des Algériens.² Leur proposition resta sans réponse. Giraud réagit indirectement en déclarant que pendant la guerre il ne faisait pas de politique.

C'est alors qu'Abbas suggéra l'idée d'une conférence qui – au cas où les autorités françaises refuseraient la conférence commune – serait tenue par les représentants authentiques du peuple algérien. Abbas fit encore une dernière tentative : le 7 janvier 1943, il adressa au Gouverneur général une lettre dans laquelle il rappelait que depuis 1940, il ne cessait d'attirer l'attention des autorités sur l'urgence des réformes, sur la nécessité d'abolir le système colonial : « il fallait établir un régime politique juste, libéral, humain », Pétain n'avait rien fait dans ce sens. L'élaboration des réformes serait la tâche de la conférence. Si cette conférence n'avait pas lieu, « ce serait un danger mortel pour l'Algérie » – concluait-il. Il joignit à sa lettre la liste des organisations qui participeraient à la conférence, et même, pour les communistes et le PPA, les noms des participants³ prouve qu'il avait préalablement négocié avec les représentants de ces organisations.

Comme la lettre resta sans réponse, les députés algériens commencèrent à penser que « les musulmans se devaient de prendre entre les mains la direction de leur sort ».⁴ Le projet d'Abbas trouva vite des partisans, des défenseurs parmi les députés algériens qui tinrent leur première réunion au bureau de Bendjeloul à Alger. Ils y discutèrent avant tout un programme de revendications sous forme d'un manifeste dont la rédaction fut essentiellement l'oeuvre de Ferhat Abbas.⁵ Terminé le 10 février, signé par 22 députés algériens, le manifeste fut envoyé simultanément le 21 mars, au Gouverneur général, aux représentants algériens des puissances antifascistes, ainsi qu'à de Gaulle à Londres et au gouvernement égyptien.⁶

Le document qui portait le titre *Algérie devant le conflit mondial, Manifeste du peuple algérien*, était, d'après ses signataires, « plus qu'un plaidoyer, c'était un témoignage et un acte de foi ».⁷ Dans la conjoncture mondiale actuelle – lit-on dans le Manifeste – les petites et les grandes nations, aussi bien que les individus portent une lourde responsabilité. « Le peuple algérien dans son désir de servir à la fois la Paix et la Liberté élève sa voix pour dénoncer le régime colonial qui lui est imposé, pour rappeler ses protestations antérieures et pour revendiquer son droit à la vie. » Ensuite le Manifeste passe en revue la colonisation appelée ironiquement « démocratique » car ce n'est que l'analyse de la colonisation qui permettra « aux nations éprises de liberté et de justice d'atteindre, dans le drame algérien, la

² Le texte intégral du message in P.-E. Sarrasin, *La crise algérienne*. Paris 1949, 175.

³ CIE, janvier 1943. AOM 11 H 50.

⁴ CIE, janvier 1943. AOM 11 H 50.

⁵ CIE, février 1943. AOM 11 H 50, F. Abbas, *La nuit coloniale*. Paris 1962, 139.

⁶ *Ibid.*, 150.

⁷ Le texte intégral du Manifeste in Sarrasin, *La crise algérienne*, 176–192.

vérité et d'aider ainsi, en toute connaissance de cause, à l'établissement d'un régime de liberté, de justice sociale et de fraternité humaine ». Le Manifeste désignait comme trait principal de l'histoire de l'Algérie après l'occupation française, l'établissement massif des Européens en Algérie avec toutes ses conséquences économiques désastreuses, avant tout, pour le peuple algérien. « Le caractère saillant et continu de la colonisation française est la subordination de tout le pays avec sa population, ses richesses, ses outillages, son administration à cet élément français et européen. »

Les colons européens privent les Algériens de leurs meilleures terres. Le Manifeste relatait longuement le processus de l'expropriation dont le résultat fut la naissance du système de grandes propriétés européennes. « Cette fiscalité agraire exerçant une double souveraineté n'a pas manqué de forger à cette société coloniale une âme impérialiste et raciste. Les tribus défendront âprement leur sol, leurs biens, leur liberté et surtout cet islam, cher à leur coeur, qui représente leurs conceptions politiques, sociales, et religieuses. » Mais ce n'est qu'à la conquête économique du pays que l'Algérie musulmane se rendit compte de sa défaite. Elle a détruit tout le régime d'avant 1830. « Socialement et économiquement, c'est l'écroulement total avec son cortège de deuils, de servage et d'émigration vers des pays lointains. » Dans cette situation, l'Algérie musulmane n'avait que deux possibilités : ou bien s'adapter au fait ou cesser d'exister. Pendant longtemps, elle fut contrainte de choisir la seconde. Tout – de l'administration, de la vie économique jusqu'à la presse – passa aux mains des Européens. Désormais, « l'indigène ne sera plus rien ».

Une issue ne s'offrait que pour une mince couche de l'élite. Mais, après la Première guerre mondiale, de nouveaux éléments se manifestaient : les Algériens qui, ayant servi dans l'armée, ne se résignaient pas à accepter leur ancienne vie d'esclave d'une part et les représentants élus des Algériens, de l'autre. L'influence de ceux-ci était encore faible, mais déjà dans la métropole, ils avaient une certaine audience. La révolution turque dirigée par le pacha Kemal encourageait aussi leur lutte.

La deuxième partie du Manifeste décrivait les tentatives de réformes précédentes dont le but aurait été l'émancipation politique de la population algérienne. Mais au préalable, elle dévoilait surtout le mythe de la « mission civilisatrice » de la colonisation : « La colonisation ne relève ni d'un souci humanitaire, ni d'un souci de justice et encore moins de la civilisation et du progrès. Elle est dans son essence même un phénomène impérialiste. Et comme telle, elle exige – pour se développer et durer – l'existence simultanée de deux sociétés, l'une opprimant l'autre. »

Dans cette partie, le Manifeste passait en revue les tentatives législatives qui auraient assuré la représentation d'une partie des Algériens et il constatait : aucune de ces tentatives ne fut réalisée « ... et nous pouvons le dire maintenant, aucune ne pourra jamais aboutir, la colonie française avec sa capitale, Alger, qui administre et gouverne, n'acceptera jamais une réforme qui diminuerait sa position et ses profits, même si cette réforme est dictée par Paris et la France entière ». Après l'échec militaire de 1940, on pouvait espérer que cela forcerait les colons

à réfléchir. « Bien au contraire, la colonie européenne dans sa majorité interprétera le régime de Vichy et l'ordre nouveau institué par le maréchal Pétain comme étant l'expression intime de son idéal et la possibilité de satisfaire sa soif de domination. » Les deux blocs de la population – européen et musulman – étant clairement séparés l'un de l'autre, ils n'ont pas d'âme commune; l'un règne, l'autre, dominé, exige une place pour soi dans la société. Le conflit séculaire dressant les deux blocs l'un contre l'autre doit cesser. « L'heure est passée où un musulman algérien demandera autre chose que d'être un Algérien musulman. » Il s'est avéré que la colonisation – et non pas l'environnement socio-géographique – est incapable de régler les problèmes soulevés par elle-même. « Emprisonnée dans le cadre colonial, elle (l'Algérie) n'est en mesure ni de nourrir, ni d'instruire, ni d'habiller, ni de loger, ni de soigner la moitié de sa population actuelle. » Et cela ne changera pas « tant que l'Algérie n'aura pas un gouvernement issu du peuple et agissant au profit du peuple. La vérité historique est là et ne peut être nulle part ailleurs ». Pour finir, le Manifeste se référait à la déclaration du président Roosevelt selon laquelle dans le monde naissant de la victoire sur le fascisme chaque peuple aurait le droit à l'autodétermination.

Ensuite il énumérait les revendications du peuple algérien :

1) la condamnation et l'abolition de la colonisation, c'est-à-dire de l'annexion et de l'exploitation d'un peuple par un autre peuple ;

2) l'application pour tous les pays, petits et grands, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;

3) la dotation à l'Algérie d'une constitution propre garantissant :

3.1. la liberté et l'égalité absolues de tous ses habitants sans distinction de race ou de religion ;

3.2. la suppression de la propriété féodale par une grande réforme agraire et le droit au bien-être de l'immense prolétariat agricole ;

3.3. la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle au même titre que la langue française ;

3.4. la liberté de la presse et le droit d'association ;

3.5. l'instruction gratuite et obligatoire pour les enfants des deux sexes ;

3.6. la liberté du culte pour tous les habitants et l'application à toutes les religions du principe de la séparation de l'Église et de l'État ;

4) la participation immédiate et effective des musulmans algériens au gouvernement de leur pays ;

5) la libération de tous les condamnés et internés politiques à quelque parti qu'ils appartiennent.

Il n'est point exagéré d'affirmer que le Manifeste est le document fondamental du mouvement de libération nationale algérien. Il marque une étape importante de la lutte anticolonialiste, « le commencement d'une ère nouvelle dans le mouvement nationaliste ».⁸

Il est le programme de la jeune bourgeoisie nationale algérienne, imprégnée des principes démocratiques, exprimant en même temps les intérêts des larges

⁸ Ch.-A. Julien, *Afrique du Nord en marche*. 3^e éd. Paris 1972, 246.

couches sociales. C'est pourquoi ses rédacteurs purent organiser par la suite un large mouvement de masse pour le soutenir et pour combattre en vue de la réalisation de ses revendications. Il est frappant de voir combien la dénonciation de la colonisation y est forte, ce qui témoigne de la grande évolution politique des auteurs. Auparavant, les Algériens regroupés dans la Fédération des Élus (Ferhat Abbas, Bendjeloul) croyaient sans réserve au succès d'une politique d'assimilation et aux conséquences favorables de la colonisation. En 1943 ils rejetèrent très fermement cette théorie et rompirent définitivement les liens de servitude qui les avait attachés aux autorités colonisatrices, le Manifeste en est la preuve. Le système colonial français perdit donc la seule force politique organisée sur laquelle il pouvait compter parmi les Algériens, et le mouvement de libération nationale en fut renforcé. Cela représentait un grand pas en avant vers la création d'un mouvement uni.

La radicalisation des Elus algériens est due à leur déception causée par les autorités coloniales qui refusaient systématiquement leurs propositions de réformes et à l'influence des oulémas et du PPA. Mais il fut tout aussi important que, à partir des années 30, le peuple algérien – sous la direction des communistes, des oulémas et du PPA – menait avec de plus en plus de succès une lutte anticolonialiste acharnée, gagnant toujours plus de partisans face à la politique de l'assimilation.

La carrière de Ferhat Abbas illustre bien l'évolution de ce groupe. Abbas, rédacteur du Manifeste est déjà nationaliste, mais dans son nationalisme on ne trouve point le contenu religieux qui caractérise Messali, le dirigeant du PPA. Son évolution politique est due – outre sa déception à l'égard des autorités françaises – à sa participation au mouvement national et démocratique de libération qui prit son élan dans la lutte contre le fascisme pendant la Seconde guerre mondiale. Dans son livre, publié plus tard, il décrit lui-même, quel grand changement eut lieu dans le développement du mouvement de libération nationale durant la Seconde guerre mondiale et montre qu'il fut en grande partie le résultat de la propagande et de l'activité politique et militaire des membres de la coalition antifasciste.⁹

La propagande de la coalition antifasciste signifiait alors pratiquement celle des Anglais, mais surtout celle des Américains. Leur radio – la Voix de l'Amérique – en tonnait l'éloge de la démocratie et de l'armée américaines. Dans l'espoir d'une solde élevée, bon nombre d'Algériens voulaient s'engager dans l'armée américaine. Une partie des Élus avait trop confiance en la Charte atlantique et les déclarations de Roosevelt. Début 1943, des relations personnelles commençaient déjà à s'établir entre les Américains et certains élus algériens (p.ex. Bendjeloul). Nous ne savons pas si, à l'époque, Abbas avait déjà fait de pareilles démarches. Seulement plus tard, au cours de l'été, il prit contact personnellement avec le consul américain, Murphy. Mais, dans des rapports confidentiels, les autorités

⁹ Abbas, *La nuit coloniale*, 135–139 ; L. J. Nagy, « Ferhat Abbas, personnage prématuré – personnage dépassé? » in N. Sraïeb, ed. *Anciennes et nouvelles élites du Maghreb*. Aix en Provence 2003, 121–124.

françaises affirmèrent dès les premiers mois de l'année, qu'il y avait de plus en plus d'Algériens qui voyaient dans le soutien américain la garantie de la réalisation de leurs revendications.¹⁰

L'effet de la propagande américaine – s'appuyant sur la déclaration de Roosevelt – apparaît clairement dans le Manifeste. Mais on ne peut pas dire que les facteurs extérieurs ont joué le rôle décisif dans la rédaction du document. Le Manifeste est né, fondamentalement, dans la société coloniale algérienne, il est le résultat des luttes politiques qui s'y déroulaient.

Les revendications faisant allusion à l'indépendance (constitution, participation au gouvernement) figuraient aussi dans le programme du PPA. Les élus algériens avaient déjà réclamé l'élargissement des droits de libertés démocratiques. Or, la revendication peut-être la plus radicale du Manifeste (suppression des grandes propriétés terriennes féodales et réalisation d'une grande réforme agraire) était absente de leur programme antérieur. L'insertion de cette revendication – comme son sort ultérieur le prouve – était due, sans aucun doute, à Ferhat Abbas, qui déjà à l'élaboration du programme de l'Union Populaire Algérienne, en 1938 – avait montré l'ampleur de son évolution politique en mettant au centre de son projet de réformes la propriété moyenne face à la grande propriété. Après le déclenchement de la guerre, à l'époque du régime de Vichy, il se rendit compte que les grands propriétaires terriens se souciaient peu du sort des masses affamées, réduites à la misère; au contraire, ils n'avaient comme seule ambition que de multiplier leur fortune. Ferhat Abbas prononça alors un jugement extrêmement sévère et radical que les colonisateurs français – connaissant son activité précédente – écoutèrent avec stupéfaction. « Nous ne sommes pas antifrçais, nous avons besoin d'eux, de leurs cadres, mais les grands colons – les parasites – il faut les éliminer. Leurs grands domaines transformés en villages coopératifs, un peu sur le modèle russe, profiteraient à la collectivité ... Nous respectons les Français, mais il faudra, tôt ou tard, nous affranchir de la tyrannie des grands colons. »¹¹

Le Manifeste n'insistait pas particulièrement sur les traditions arabo-islamiques – en tant que caractéristique nationale – ; quant à l'appartenance à la nation arabe ou à la solidarité des peuples du Maghreb, il n'en parle absolument pas. Cela prouve également le manque d'influence directe des oulémas et du PPA sur l'élaboration du document. Tandis que, auparavant, on ne croyait pas que le peuple musulman algérien fût capable d'organiser sa propre société selon les principes décrits ci-dessus, maintenant, le Manifeste prouvait que les Algériens étaient prêts à assimiler et appliquer ces principes sans s'effacer dans la société française. Autrement dit, le peuple algérien avait atteint la maturité pour l'indépendance nationale.

A la présentation du Manifeste, le Gouverneur demanda aux signataires de le compléter par des propositions de réformes concrètes, ce qui fut fait sous le titre *Projets de réformes, additif au Manifeste*, et fut présenté à la séance du 26 mai du comité économique.

¹⁰ CIE, janvier, avril, mai 1943. AOM 11 H 50.

¹¹ CIE, janvier 1943. AOM 11 H 50.

L'Additif¹² et le Manifeste différaient sur plusieurs points, et même sur quelques questions fondamentales. Avant tout l'Additif précisait qu'il fallait reconnaître la nation algérienne, ce qui signifiait la citoyenneté algérienne, une constitution indépendante et ne devait pas contraindre les musulmans à accepter le statut juridique civil déterminé par le Code français. La pratique du passé avait démontré que les indigènes n'avaient pas renoncé à leur statut juridique musulman et qu'il faudrait le respecter. Dans l'intérêt de l'avenir politique de l'Algérie, la France devrait suivre l'exemple des Britanniques qui avaient réussi à régler des problèmes semblables dans les pays arabes ou celui des Américains aux îles Philippines. La France se devait « de rompre avec les erreurs d'hier et d'adopter courageusement des formules neuves et révolutionnaires ». Les membres arabes et kabyles du comité économique demandèrent que l'intégrité territoriale de l'Algérie fût garantie, l'indépendance politique intérieure reconnue, comme pour une nation souveraine. La France aurait toujours un droit de regard sur la vie de l'Algérie.

Un nouvel élément figure aussi dans l'Additif: l'idée de créer éventuellement une union fédérative d'États avec le Maroc et la Tunisie « qui semble pour beaucoup le meilleur cadre pour le futur ».

Les réformes proposées furent séparées en deux groupes: *le premier* contenait une seule proposition dont l'importance était d'autant plus grande: « A la fin des hostilités, l'Algérie sera érigée en État algérien doté d'une constitution propre qui sera élaborée par une Assemblée algérienne Constituante, élue au suffrage universel par tous les habitants d'Algérie. »

Le second groupe contenait les projets de réformes dont la réalisation ne devait pas attendre la fin de la guerre. Ces projets peuvent être classés encore en trois sous-groupes. Le premier concernait la participation des Algériens à la direction de l'Algérie, y compris par la mise en place d'un gouvernement algérien. Dans chaque corps élu, assurer la représentation égale des Algériens et des Européens, rendre possible l'emploi des Algériens dans toute l'administration, supprimer les privilèges. Le deuxième groupe concernait le service militaire: introduire un système uni de recrutement, assurer l'égalité des soldes et des carrières, possibilité pour les unités composées d'Algériens de servir sous les couleurs nationales algériennes. Le troisième groupe contenait des propositions économiques, sociales et culturelles. La modification la plus importante, par rapport au Manifeste, concernait la solution des problèmes de la paysannerie. L'Additif ne reprenait pas le projet de la grande réforme agraire, mais proposait « la création d'un office du paysannat indigène avec la tâche immédiate de recenser d'une manière rapide et réelle les paysans musulmans ». Dans le domaine économique, suppression de toute intervention centrale et assurance d'une totale liberté: « Le régime de l'économie dirigée s'est révélé préjudiciable aux intérêts des producteurs, des commerçants et des consommateurs musulmans ». Il proposait ensuite la liberté de l'enseignement en langue arabe et la liberté de la presse.

¹² Le texte intégral in Sarrasin, *La crise algérienne*, 192-200.

Les projets de réformes du deuxième grand groupe étaient considérés comme provisoires: on les aurait précisés ou complétés à la fin de la guerre. On pensait qu'alors, ils étaient suffisants pour « prouver à l'Algérie que cette guerre est une guerre de libération pour tous et que l'âge de l'impérialisme est terminé ».

La pensée nationaliste et la condamnation du régime colonial s'expriment aussi clairement dans l'Additif. L'évolution de la situation intérieure et extérieure amena à compléter le document par de nouveaux éléments et à modifier substantiellement les revendications antérieures. Ainsi l'insertion de l'idée d'une fédération des pays du Maghreb fut stimulée par la libération de la Tunisie (mai 1943), mais plus encore sans doute, par l'influence de Messali et du PPA. Le 26 avril, quinze dirigeants du PPA, parmi lesquels Messali, furent libérés. Ferhat Abbas aurait négocié avec eux. Il est certain en tout cas qu'à sa libération, Messali passa la nuit chez Abbas. Dès le lendemain, il était déjà en garde à vue à son domicile.¹³

Beaucoup plus important est le changement de position, plus exactement le recul concernant le problème paysan sur lequel Ferhat Abbas, qui était déjà à ce moment-là le dirigeant reconnu du mouvement des revendications de réformes, fut contraint d'adoucir sa position radicale. Il avait rédigé le Manifeste seul – en consultant seulement quelques intellectuels francophiles. Les membres de ce groupe qui approuvaient le Manifeste n'avaient pas d'intérêts agricoles, étant surtout des intellectuels de profession libérale. Or, à l'élaboration de l'Additif participèrent les membres algériens du comité économique, en majorité des propriétaires terriens. Les propositions insignifiantes aux solutions des problèmes agraires tout comme la revendication de supprimer toute intervention centrale de l'État dans la vie économique, étaient l'expression des intérêts de ces propriétaires. Le comité économique se réunit pour la première fois, le 22 mai, pour discuter de l'Additif.

Il régnait à cette séance un climat tendu et la discussion fut violente entre les signataires et non-signataires du Manifeste.¹⁴ Ces derniers – les propriétaires terriens – réussirent enfin à faire adopter l'Additif qui fut présenté au Gouverneur le 30 mai. Mais l'affaire concernait désormais le nouveau gouverneur, le général Catroux qui prenait ses fonctions le lendemain. Or, Catroux se préoccupait avant tout, comme le Comité Français de Libération Nationale créé deux jours plus tard, de l'effort de guerre et de la libération de la France. Mais la question de l'indépendance nationale de l'Algérie, « des trois départements français d'outre-mer » fut posée d'une manière irrévocable.

¹³ CIE avril, mai 1943. AOM 11 H 50.

¹⁴ CIE avril, mai 1943. AOM 11 H 50.